



Plan de diversification et de développement économique de la Ville de Malartic (version préliminaire)

Présenté le 20 février 2007

Table des matières

Introduction	
- Mise en contexte	3
- Composition du comité	3
- Objectifs de la démarche	4
- Description de la démarche	4
Forces	6
Faiblesses	7
Menaces	8
Défis à relever	9
Fiches descriptives des défis à relever	10
- Développement de terrains industriels et résidentiels	11
- Carrefour de services miniers	12
- Développement de l'axe récréo-touristique (terrain de jeu)	13
- Développement d'une ville attrayante	14
- Centre d'excellence en santé mentale	15
- Entrepreneurship	16
- Revitaliser la rue Royale	17
Annexes	
- Statistique Canada Recensement 2001	

Plan de diversification et de développement économique de la Ville de Malartic

(version préliminaire)

Introduction

Mise en contexte :

Lors du budget 2005-2006, le gouvernement du Québec a annoncé une mesure de 30 M\$ sur trois ans afin de soutenir les villes monoindustrielles en difficulté économique. Un montant de 9 M\$ a été réservé au ministère des Affaires municipales et des Régions pour la mise en œuvre du plan d'action. Un autre montant de 21 M\$ a été réservé au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour appuyer des projets de diversification et de développement économique auprès des entreprises.

Le gouvernement a rendu public, le 17 octobre 2005, le virage forestier, lequel fait référence à la stratégie gouvernementale auprès des territoires vulnérables (comprenant les municipalités monoindustrielles en difficulté).

La MRC de la Vallée-de-l'Or a été reconnue comme territoire en difficulté en raison de la situation de crise qui y prévaut. Le gouvernement a donc identifié la MRC de la Vallée-de-l'Or pour coordonner la démarche de diversification sur le territoire. Le contrat de diversification et de développement sera d'une durée d'un an, renouvelable à deux reprises et s'applique actuellement sur le territoire de la **Ville de Malartic**. Le gouvernement du Québec alloue une aide financière de 300 000\$ sur une période maximale de trois ans.

Le contrat de diversification et de développement permet au gouvernement, à la MRC de la Vallée-de-l'Or et la Ville de Malartic de joindre leurs forces pour agir de manière globale, cohérente et à long terme en tenant compte des particularités, des forces et du potentiel du territoire.

Composition du comité :

Le 2 juin 2006, la MRC de la Vallée-de-l'Or annonçait la formation d'un comité ayant pour mandat de coordonner la démarche de diversification et de développement de la Ville de Malartic. Les membres du comité sont :

Fernand Carpentier, maire de la Ville de Malartic et président du comité
Marie-Paule Ferron, conseillère à la Ville de Malartic
Jean Turgeon, conseiller à la Ville de Malartic (*absent sur la photo*)
Denis Moffet, coordonnateur régional au ministère des Affaires municipales et des Régions
Louis Bourget, directeur général de la MRC de La Vallée-de-l'Or
Hélène Thibault, directrice générale du CLD de la Vallée-de-l'Or
Clément Lemieux, directeur général du Centre local d'Emploi
Francis Dumais, directeur général de la SADC de la Vallée-de-l'Or
Luc Guertin, conseiller en développement industriel au MDEIE
Martin Briault, directeur du service de l'urbanisme à la Ville de Malartic
Lucie Roger, directrice générale et trésorière à la Ville de Malartic
Christian Bellavance, conseiller en développement au CLD de la Vallée-de-l'Or

Objectifs de la démarche :

Les travaux du comité de diversification et de développement économique ont débuté en février 2006 afin de doter la Ville de Malartic d'un plan de relance détaillé.

Afin de permettre la présentation de projets par les entreprises au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation dans le cadre de la mesure sur les villes monoindustrielles, le comité a choisi d'adopter une version préliminaire du plan de diversification et de développement économique de Malartic.

Toutefois, les membres du comité souhaitent préciser que le contenu du présent document se veut **évolutif**. On considère, en effet, qu'il est beaucoup trop tôt pour adopter une version définitive du plan de relance.

Les événements se bousculent rapidement pour les citoyens de la Ville de Malartic au cours des deux dernières années (pertes d'emplois importantes suite aux fermetures de l'usine de Domtar, du Tigre Géant et de l'incendie du marché d'alimentation L'Intermarché, démarrage possible d'une usine de seconde transformation du bouleau TechCana, développement du projet minier Osisko qui laisse entrevoir le déménagement possible de près de 187 résidences et organisations situées dans le secteur sud de Malartic, etc.). Enfin bref, la population malarticoise se retrouve confrontée à des choix importants pour l'avenir et il n'est pas souhaitable que le présent document puisse limiter définitivement les orientations que la population se donnera lors d'éventuelles consultations publiques.

À ce sujet, le comité de diversification vient de conclure une entente avec la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) afin d'effectuer une enquête auprès d'une cinquantaine de leaders au sujet des choix et orientations possibles afin d'assurer l'avenir économique de la communauté.

Les membres sont également au courant que la Ville de Malartic vient de tenir un lac-à-l'épaule avec son personnel tout comme le nouvel organisme **Malartic en santé**. Les membres ont également accueilli avec enthousiasme la relance de la **Chambre de commerce** locale ainsi que de la **Société de développement économique**.

Enfin, ce document ne doit pas être considéré comme un plan d'action détaillé car il n'indique ni les objectifs à atteindre, ni les échéanciers, ni les responsables de la réalisation dudit plan d'action et encore moins les projets spécifiques à réaliser. Cette étape suivra dans les prochains mois.

Description de la démarche :

Le contenu du présent document est basé sur les actes du sommet socio-économique organisé par la Corporation de développement économique de Malartic en avril 1996, sur l'étude portant sur le développement économique et de l'emploi de Malartic et de ses environs préparée par Gestion Pierre Ouellet en collaboration avec Devamco en décembre 1999, sur les conclusions du Rendez-vous des leaders de Malartic organisé par le CLD de la Vallée-de-l'Or en collaboration avec le Centre local d'emploi, la Chambre de commerce de Malartic, la SADC de la Vallée-de-l'Or et la Ville de Malartic en février 2000, la soirée de consultation publique tenue en mai 2005 dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, sur les discussions d'un groupe de visionnaires en août 2006 ainsi que sur l'enquête sur la diversité commerciale présentée récemment par la SADC de la Vallée-de-l'Or.

La première tâche du comité de travail chargé de la rédaction de la version préliminaire du plan de diversification et de développement économique fut de rassembler sommairement cette masse d'information en la classant selon les rubriques « forces – faiblesses – opportunités – menaces ». Il apparaît tout à fait pertinent que l'identification de stratégies d'action repose sur les facteurs qui font l'unanimité.

Les membres se sont ensuite penchés sur l'identification des principaux défis qui devront être relevés par la population de Malartic au cours des prochaines années. Naturellement, il est tout à fait probable que la situation décrite dans les documents cités ci-haut ait pu évoluer au cours des dernières années. Cela nous ramène inévitablement à l'importance de considérer ce document comme étant évolutif.

Dès l'acceptation officielle du présent document par le Conseil municipal de la Ville de Malartic ainsi que par la Table des maires de la MRC de la Vallée-de-l'Or par résolution, le comité compte lancer une importante démarche de consultation publique auprès de la population malarticoise afin de valider les orientations et stratégies présentées dans cette version préliminaire du plan de diversification et de développement économique de Malartic.

Cet exercice de validation vise à :

- communiquer à la population les sept (7) défis identifiés par le comité.
- solliciter les opinions, commentaires et suggestions des citoyens ainsi que des partenaires locaux afin de bonifier le présent document et surtout, de valider la pertinence des sept défis adoptés
- d'identifier les objectifs détaillés reliés à ces défis.
- de préciser les stratégies ainsi que les projets qui permettront l'atteinte des objectifs.
- d'identifier les responsables de la mise en œuvre des différentes sections du plan
- de proposer certains échéanciers de réalisation de projet.
- de mobiliser les citoyens ainsi que les partenaires dans l'action.
- d'identifier une banque de bénévoles souhaitant collaborer activement à remettre l'économie locale sur les rails du succès.

Forces

- La qualité de vie est excellente
- Population accueillante
- Il y règne un esprit de famille
- Ville calme et paisible - Excellente alternative entre la ville et la campagne - Endroit idéal pour élever une famille
- Localisation géographique régionale - Malartic est au centre de la région - Axe Val d'Or - Rouyn-Noranda - Amos
- Expertise en santé mentale (Centre hospitalier Vallée-de-l'Or et de soins psychiatriques régionaux, organismes, etc.)
- Expertise dans le secteur forestier (1ère transformation du bois)
- Présence de nombreux camps miniers à proximité
- Dynamisme communautaire - Bassin important d'organismes et de bénévoles
- Malartic est la deuxième ville la plus peuplée de la MRC en 2001.- Pouvoir d'achat relativement important
- Plusieurs services publics pour une petite ville (institutions de santé, scolaires, bancaires, épicerie, dépanneurs, pharmacie, poste, services de garde)
- Bien équipés en infrastructures récréatives et touristiques (musée, golf, camping régional avec tous les services, aréna, tennis, gymnases, piscines, parcs, patinoires, proximité des zones de chasse et de pêche, des pistes de motoneige et de véhicules tout terrains (VTT), des lacs, Auberge Cartier, etc.)
- L'artère commerciale révèle beaucoup de potentiel (7 000 véhicules par jours, façades boom town, trottoirs, fleurs, musique, etc.)
- En 2001, la proportion des jeunes âgés de 14 ans et moins est plus importante à Malartic (21%) que les moyennes locale, régionale et provinciale
- Présence d'argousiers ayant des caractéristiques spécifiques (potentiel de transformation)

Faiblesses

- État des infrastructures et des bâtiments - Apparence laisse à désirer
- Petit bassin de population
- Valeur moyenne des résidences est peu élevée - En 2001, la valeur moyenne du logement se situe sous le seuil de 64 000\$ comparativement à 88 000\$ pour la MRC et 110 000\$ pour le Québec.
- Dynamisme entrepreneurial insuffisant pour assurer la création d'emplois
- Insuffisance de leadership, d'implication, d'audace (il y en a mais il en manque...)
- Bassin important d'individus démobilisés (aide sociale et chômage) - Taux de pauvreté élevé
- Indice de défavorisation élevé
- En 2001, Malartic est l'une des localités de la Vallée-de-l'Or les plus dépendantes des transferts gouvernementaux en ce qui a trait à la composition des revenus (20,2% vs 16,5% pour la MRCVO et 13,9% pour le Québec)
- En 2001, le taux de chômage local est l'un des plus élevés de la MRCVO (14,8%) et ce, malgré le taux d'activité le plus bas du territoire (55,5%). Le taux d'emploi est de 47,3% comparativement à 66% pour Val Senneville et 61% pour Sullivan. Le taux d'emploi chez les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans pour la même période est de 23% comparativement à 43% pour la MRCVO et 54% pour le Québec.
- Sous-scolarisation
- En 2001, la proportion des diplômés (47,9%) est largement inférieure à celle du Québec (62,4%). L'écart n'est pas très élevé dans le cas des études secondaires (16,2% vs 17%) mais il est très important au niveau collégial (9,8% vs 15,3%) et universitaire (bacc. ou diplôme supérieur 5% vs 15,1%)
- Perte du sentiment d'appartenance, de fierté
- Manque de loisirs et/ou d'animation jeunesse (soccer, base-ball, skateboard, pistes de randonnée)
- Manque d'activités culturelles
- Insuffisance de terrains destinés à une vocation industrielle
- Une proportion non négligeable des salariés (minier, forestier, gouvernements) est habituée à des salaires élevés. Cela peut limiter le développement d'emplois moins bien rémunérés ainsi que le bassin d'entrepreneurs potentiels.
- Le niveau de construction résidentiel, commercial et industriel est peu important - Près de 60% des résidences de Malartic ont été construites avant 1960 comparativement à un peu plus de 30% pour la MRCVO et le Québec. Seulement 3,6% ont été construites entre 1991 et 2001 par rapport à 10,3% pour la MRCVO et 11,7% pour le Québec.
- Les activités touristiques sont majoritairement concentrées en été

Menaces

- De 1991 à 2001, la population des villes de la Vallée-de-l'Or (Malartic, Senneterre et Val d'Or) ont connu une décroissance alors que les zones situées à proximité des lacs ont connu une croissance majeure (Val Senneville, Sullivan, Dubuisson, Senneterre Paroisse et Rivière-Héva.
- Lente décroissance démographique depuis 1970 - Malartic a connu le taux de décroissance le plus élevé de la MRC de 1991 à 2001 (-12,9%)
- Le développement de Val d'Or, Dubuisson, Rivière-Héva au dépend de Malartic
- En 2001, Malartic détient le taux de dépendance démographique le plus élevé de la MRCVO avec 33,7%. En effet, l'importance du bassin de jeunes (0-14 ans) et des personnes âgées (65 ans et +) explique le phénomène
- Vieillesse de la population :
- Essoufflement des bénévoles
- Fuites commerciales - Plusieurs produits ne sont pas disponibles localement. En contrepartie, les consommateurs développent une habitude de consommation à l'extérieur
- Perception et/ou image d'une localité dévitalisée - Image négative
- Taux de taxation ou effort fiscal élevé – freins à la construction et à la rénovation
- Situation financière de la Ville de Malartic laisse peu de marge de manœuvre
- Au cours des dernières années, les élus municipaux ont dû gérer la décroissance tout autant que la venue de nouvelles responsabilités. Cela a laissé peu de place à la planification du développement économique.
- Décrochage scolaire
- Faible développement économique entraîne plus ou moins tout le reste : départs, désengagement, manque d'implication - dévitalisation
- Accès fragile aux services de santé (médecins) - À valider par rapport aux autres communautés
- Aucun investissement majeur depuis une dizaine d'années (excluant l'usine de Domtar)
- Taux de chômage élevé (surtout chez les jeunes) malgré un taux d'activité plutôt bas - Taux d'emploi de 47,3% en 2001 p/r à 54% pour la MRCVO et 58,9% pour le Québec - Plus de 332 emplois à créer pour atteindre le même taux que la province !
- Le revenu des particuliers et des ménages est relativement bas comparativement aux autres localités de la Vallée-de-l'Or - Bassin non négligeable de prestataires de l'assistance et de l'assurance-emploi
- Virus négativité aigu - État d'esprit négatif et contagieux - Niveau de confiance envers l'avenir est plutôt bas - Morosité
- Sentiment d'impuissance face aux problèmes économiques
- La concertation et la mobilisation du milieu reste à bâtir
- Fermeture de Domtar risque d'avoir un impact sur les commerces et entreprises de services...
- Grande dépendance envers des activités industrielles sur lesquelles la communauté n'exerce peu ou pas du tout de contrôle.

DÉFIS À RELEVER

Développement de terrains industriels et résidentiels

Il y a clairement insuffisance de terrains destinés à une vocation industrielle à Malartic. Il s'agit d'une contrainte majeure dans le contexte actuel.

Carrefour de services miniers

Plusieurs projets miniers verront le jour dans le secteur de Malartic au cours des prochaines années (Lapa, Osisko, etc.). La demande sera importante au niveau des services miniers et Malartic est au cœur de ce développement (ex.: Centre de formation privée destiné aux mineurs)

Développement de l'axe récréo-touristique

La communauté malarticoise a investi des sommes importantes au cours des trente dernières années afin de se doter d'une gamme impressionnante d'infrastructures et d'équipements récréo-touristiques. C'est pourquoi, la Ville de Malartic a toujours été reconnue et appréciée par les sportifs amateurs de l'Abitibi-Témiscamingue. L'organisation de plusieurs éditions réussies des Jeux du Québec en est la preuve la plus évidente. Malheureusement, la Ville de Malartic ne dispose pas des mêmes ressources que par le passé pour organiser de telles activités/événements et/ou soutenir les bénévoles du milieu.

Développement d'une ville attrayante

Les citoyens de Malartic peuvent déjà compter sur une qualité de vie enviable grâce à la proximité d'un nombre important de services publics de qualité ainsi qu'à la présence de nombreuses infrastructures récréatives et touristiques. Pour attirer de nouveaux résidents, la population malarticoise accentuera le développement de sa qualité de vie autant par le développement des services que par l'embellissement de son milieu. Le développement du secteur 7 au nord de Malartic peut constituer une belle opportunité.

Lancement du slogan « La Ville de Malartic : ma ville, ma famille, ma fierté ».

Centre d'excellence en santé mentale

La Ville de Malartic est également connue par son Centre de soins psychiatriques qui deviendra le moteur de la création d'une série de projets en santé mentale ex.: hébergement spécialisés, services adaptés, recherche et développement, etc.

Entrepreneurship

La population souhaite diminuer sa dépendance à un petit nombre de grands projets. Elle compte diversifier son économie et encourager le développement de projets d'affaires privés et d'économie sociale. Elle accueille avec enthousiasme les entrepreneurs de l'extérieur désirant mettre en valeur les ressources du milieu mais compte également sur l'identification de projets d'affaires diversifiés créateurs d'emplois.

Revitaliser la rue Royale

Plus de 7 000 véhicules circulent sur l'artère principale de Malartic. Le développement d'une offre commerciale diversifiée et le dynamisme des commerçants locaux sont essentiels à la relance de la communauté.

Fiches descriptives des défis à relever

Défi

Développement de terrains industriels et résidentiels

Mise en contexte

Il y a clairement insuffisance de terrains destinés à une vocation industrielle à Malartic. Il s'agit d'une contrainte majeure dans le contexte actuel. En effet, toute tentative de diversification économique passe par une offre intéressante auprès d'éventuels investisseurs. Malheureusement, cette offre est pratiquement nulle compte tenu des limites et contraintes géographiques actuelles. Il est important également d'ajouter que la Ville de Malartic ne peut compter actuellement sur aucun terrain de nature agricole. De plus, le développement de l'industrie minière à proximité et à l'intérieur même de la Ville de Malartic pourrait avoir comme conséquence d'augmenter la demande au niveau résidentiel. L'offre actuelle ne permet pas de répondre adéquatement à cette demande qui ne tardera pas à émerger. Il faut également se rappeler que la relocalisation possible de 187 immeubles résidentiels dans le cadre du projet minier Osisko Exploration aura un impact majeur sur l'offre de terrains résidentiels avec le développement d'un nouveau quartier.

Vision

Malartic pourra compter sur une offre intéressante de terrains (industriels et résidentiels) destinés au développement de son économie. Cette offre permettra de freiner ou même d'inverser la tendance démographique des dernières décennies.

Impact souhaité sur le milieu (potentiel d'investissement, de création d'emplois, etc.)

Augmentation de la richesse foncière et des revenus de taxation à la Ville de Malartic
Implantation de nouvelles entreprises industrielles
Augmentation de la population

Forces

- Localisation géographique régionale - Malartic est au centre de la région - Axe Val d'Or - Rouyn-Noranda - Amos
- Présence de nombreux camps miniers à proximité

Démarches déjà entreprises

Dans un premier cas, la Ville de Malartic a entrepris des discussions avec le Ministère des Ressources naturelles et Faune (MRNF) afin de faire l'acquisition de terrains en bordure de la route 117 à l'entrée est de la ville. Deuxièmement, dans le cadre de la relocalisation possible de plus de 187 résidences de la zone concernée par le projet minier d'Osisko Exploration, la Ville de Malartic a sélectionné le secteur 7 situé au nord afin d'y développer un nouveau quartier résidentiel.

Démarches à venir et échéancier

Négociation avec le ministère des Ressources naturelles et Faune du Québec pour l'acquisition de terrains au nord et à l'est de la Ville de Malartic.

La compagnie minière Osisko Exploration compte annoncer le lancement du projet en 2008 si les études économiques actuellement en cours sont concluantes.

Responsable(s) du dossier

Ville de Malartic

Collaborateurs

Ministère des Ressources naturelles et Faune
MRC de la Vallée-de-l'Or
Osisko Exploration

Défi

Carrefour de services miniers

Mise en contexte

Plusieurs projets miniers ont vu ou verront le jour dans le secteur de Malartic au cours des prochaines années (Lapa, Goldex, East Amphi, Osisko, etc.). La demande sera importante au niveau des services miniers et Malartic est au cœur de ce développement

Vision

La Ville de Malartic sera le siège de nombreuses entreprises offrant une gamme diversifiée de produits et services originaux s'adressant aux dirigeants d'exploitations minières situées à proximité (ex. : Centre de formation privée destiné aux mineurs)

Impact souhaité sur le milieu (potentiel d'investissement, de création d'emplois, etc.)

Création d'emplois et d'entreprises

Forces

- Localisation géographique régionale - Malartic est au centre de la région - Axe Val d'Or - Rouyn-Noranda - Amos
- Présence de nombreux camps miniers à proximité

Démarches à venir et échéancier

Identification des besoins auprès des exploitants miniers du secteur	Avril 2007
Élaboration et validation d'opportunités d'affaires	Septembre- Octobre 2007
- initier la démarche par la validation du projet de motel industriel	
Rédaction de plans d'affaires – Recherche de financement	Démarche continue
Démarrage et suivi de gestion	Démarche continue

Responsable(s) du dossier

Société de développement Économique de Malartic

Collaborateurs

Consultants privés
Organismes de développement
Compagnies d'exploitation minières
Entreprises actuelles
Promoteurs privés

Défi

Développement de l'axe récréo-touristique

Mise en contexte

La communauté malarticoise a investi des sommes importantes au cours des trente dernières années afin de se doter d'une gamme impressionnante d'infrastructures et d'équipements récréo-touristiques. C'est pourquoi, la Ville de Malartic a toujours été reconnue et appréciée par les sportifs amateurs de l'Abitibi-Témiscamingue. L'organisation de plusieurs éditions réussies des Jeux du Québec en est la preuve la plus évidente. Malheureusement, la Ville de Malartic ne dispose pas des mêmes ressources que par le passé pour organiser de telles activités/événements et/ou soutenir les bénévoles du milieu.

Vision

Malartic reprendra sa place d'incontournable au niveau des sports et de l'animation des jeunes et moins jeunes. La qualité et la diversité des activités et/ou événements et de l'animation contribuera à faire en sorte que les visiteurs de la région et de l'extérieur se souviendront longtemps ces moments passés en notre compagnie. Toute activité ou événement se tenant à Malartic constituera un « happening » d'envergure.

Impact souhaité sur le milieu (potentiel d'investissement, de création d'emplois, etc.)

Augmentation de l'achalandage de visiteurs dans un but de participer à une activité ou à un événement sportif et/ou récréatif.
Augmentation du nombre d'activités sportives et/ou récréative d'envergure locale, régionale et provinciale – Junior et senior
Augmentation du chiffre d'affaires des entreprises commerciales.

Forces

- Bien équipés en infrastructures récréatives et touristiques (musée, golf, camping régional avec tous les services, aréna, tennis, gymnases, piscines, parcs, patinoires, proximité des zones de chasse et de pêche, des pistes de motoneige et de véhicules tout terrains (VTT), des lacs, Auberge Cartier, quilles, village western, etc.)
- En 2001, la proportion des jeunes âgés de 14 ans et moins est plus importante à Malartic (21%) que les moyennes locale, régionale et provinciale

Démarches déjà entreprises

Aménagement d'un « skate park »

Création d'un comité visant la mise en place d'un terrain de soccer.

Entente entre la MRC de la Vallée-de-l'Or (pacte rural), la Commission scolaire de l'Or et des Bois et la Ville de Malartic pour le financement du projet de remise en état et l'aménagement du terrain de soccer à la Polyvalente Le Tremplin de Malartic.

Démarches à venir et échéancier

Soutenir les bénévoles au niveau de l'organisation des activités et/ou événements actuels.

Soutenir les bénévoles au niveau de la création de nouvelles activités et/ou événements.

- regrouper les leaders locaux afin d'identifier de nouvelles idées (ex. : pistes cyclables, sentiers d'arbres en arbres, crazy carpet, etc.) ainsi que le modèle d'animation souhaité par le milieu.

Identification d'un bassin de bénévoles en lien avec leurs intérêts et compétences particulières

Formation des bénévoles (organisation, communication, approche client, réseau, etc.)

Mise en place d'une structure de soutien (organisation, communication, ressources matérielles et humaines, etc.)

Responsable(s) du dossier

Service des loisirs de la Ville de Malartic

Collaborateurs

Organisations existantes (Camping régional, Auberge Cartier, etc.)

Loisirs Abitibi-Témiscamingue

Bénévoles

Défi

Développement d'une ville attrayante (qualité de vie)

Mise en contexte

Les citoyens de Malartic peuvent déjà compter sur une qualité de vie enviable grâce à la proximité d'un nombre important de services publics de qualité ainsi qu'à la présence de nombreuses infrastructures récréatives et touristiques. Pour attirer de nouveaux résidents, la population malarticoise accentuera le développement de sa qualité de vie autant par le développement des services que par l'embellissement de son milieu. Le développement d'un nouveau quartier au nord de Malartic dans le cadre du projet Osisko peut constituer une belle opportunité.

Vision

Amélioration de l'apparence générale de la communauté. Amélioration du sentiment d'appartenance et de la fierté locale. Augmentation du niveau de confiance envers l'avenir de la communauté et élimination du climat de morosité et de l'état d'esprit négatif. Les citoyens ne songeront plus à partir mais à bâtir. Il n'est plus question de gérer la décroissance mais de prendre en charge le développement de la communauté.

Impact souhaité sur le milieu (potentiel d'investissement, de création d'emplois, etc.)

Restaurer l'image de la communauté en modifiant les perceptions des résidents et de nos concitoyens régionaux.
Freiner l'exode et attirer de nouveaux résidents – Vente de maisons - Vente de terrains
Hausse des permis de construction et de rénovation
Augmentation de la valeur foncière des résidences
Amélioration des services existants et développement de nouveaux services
Embellissement général de la communauté. Amélioration tangible du « coup d'œil » sur la localité

Forces

- La qualité de vie est excellente
- Population accueillante
- Il y règne un esprit de famille
- Ville calme et paisible - Excellente alternative entre la ville et la campagne - Endroit idéal pour élever une famille
- Plusieurs services publics à proximité (institutions de santé, scolaires, bancaires, épicerie, dépanneurs, pharmacie, poste, services de garde)
- Localisation géographique régionale - Malartic est au centre de la région - Axe Val d'Or - Rouyn-Noranda - Amos
- Dynamisme communautaire - Bassin important d'organismes et de bénévoles

Démarches déjà entreprises

Démarrage de l'hebdomadaire Le P'tit Journal
Entente avec le CLD de la Vallée-de-l'Or pour les services spécialisés en communication

Démarches à venir et échéancier

Identification des priorités

Mars 2007

Responsable(s) du dossier

Ville de Malartic

Collaborateurs

Société de développement économique de Malartic
Chambre de commerce de Malartic
Malartic en santé
Comité consultatif d'urbanisme

Défi

Centre d'excellence en santé mentale

Mise en contexte

Malartic est connue depuis de nombreuses années pour son centre de soins psychiatriques. Cette spécialité de longue date a permis le développement d'une expertise importante au niveau des services et des soins destinés aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Il s'agit là d'un créneau d'excellence existant dont on doit tenir compte dans le cadre d'un plan de relance de l'économie locale.

Vision

Le réseau d'intervenants du secteur de la santé mentale deviendra le moteur de la création d'une série de projets en santé mentale (ex.: services adaptés (ex. : hébergement), recherche et développement, etc.)

Impact souhaité sur le milieu (potentiel d'investissement, de création d'emplois, etc.)

Développement et consolidation du créneau « santé mentale » à Malartic
Démarrage d'entreprises
Création d'emplois

Forces

- Expertise en santé mentale (Centre hospitalier Vallée-de-l'Or et de soins psychiatriques régionaux, organismes, etc.)
- Les Malarticois se sont familiarisés depuis de nombreuses années à la clientèle bénéficiant des services en santé mentale. Cette adaptation mutuelle est un atout indéniable.

Démarches à venir et échéancier

Regroupement des forces vives du secteur de Malartic intervenant en santé mentale
Identification d'opportunités d'affaires privées ou d'économie sociale
Validation et valorisation des opportunités d'affaires
Rédaction de plans d'affaires – Recherche de financement
Démarrage et suivi de gestion

Démarche continue
Démarche continue

Responsable(s) du dossier

Société de développement de Malartic

Collaborateurs

Le Centre hospitalier Vallée-de-l'Or et des soins psychiatriques régionaux
Organismes de soutien en santé mentale
Promoteurs privés ou d'économie sociale
Bénévoles
Malartic en santé

Défi

Entrepreneurship

Mise en contexte

Faisant face à une lente dévitalisation de son économie depuis de nombreuses années, la population malarticoise prend de plus en plus conscience de l'importance du défi qu'elle doit relever au niveau de l'emploi. Malartic comptait lors du recensement de Statistique Canada en 2001 sur l'un des pires taux d'emploi de la MRC de la Vallée-de-l'Or avec seulement 47,3% de sa population âgée de 15 ans et plus ayant un emploi comparativement à une moyenne de 54% pour la Vallée-de-l'Or, 52,6% pour l'Abitibi-Témiscamingue et 58,9% pour le Québec. À la même époque nos voisins ontariens comptaient sur un taux d'emploi de plus de 63%. On peut aussi préciser que Malartic compte également sur un taux de chômage de près de 15% et ce, malgré le taux d'activité sur le marché du travail le moins élevé de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Il va sans dire que la perte récente d'un nombre important d'emplois suite à la fermeture de l'usine Domtar, du Tigre Gérant ainsi que l'incendie de l'Intermarché n'a certainement pas contribué à améliorer la situation. De plus, bien que Malartic puisse compter sur de nombreux entrepreneurs, ces derniers sont malheureusement insuffisants pour créer les emplois nécessaires à son développement.

Vision

La population souhaite diminuer sa dépendance à un petit nombre de grandes organisations. Elle compte diversifier son économie et encourager le développement de nombreux projets d'affaires privés et d'économie sociale de petite envergure. Elle accueille toujours avec enthousiasme les promoteurs de l'extérieur mais compte surtout sur l'identification de projets d'affaires diversifiés créateurs d'emplois par des promoteurs audacieux et déterminés.

Impact souhaité sur le milieu (potentiel d'investissement, de création d'emplois, etc.)

Création d'entreprises diversifiées
Création d'emplois

Forces

- Localisation géographique régionale - Malartic est au centre de la région - Axe Val d'Or - Rouyn-Noranda - Amos
- Expertise en santé mentale (Centre hospitalier Vallée-de-l'Or et de soins psychiatriques régionaux, organismes, etc.)
- Expertise dans le secteur forestier (1ère transformation du bois)
- Présence de nombreux camps miniers à proximité
- Malartic est la deuxième ville la plus peuplée de la MRC en 2001.- Pouvoir d'achat relativement important

Démarches déjà entreprises

Démarches à venir et échéancier

Définir les secteurs d'activités prioritaires et/ou les critères de sélection des projets prioritaires	Février 2007
Préparation d'activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat (au moins deux activités en 2007)	Mars
Identification d'opportunités d'affaires privées ou d'économie sociale	Démarche continue
Validation et valorisation des opportunités d'affaires	Démarche continue
Études de marché et préparation de plans d'affaires	Démarche continue

Responsable(s) du dossier

Société de développement économique

Collaborateurs

Organismes et ministères à vocation économique
Dirigeants d'entreprises existantes
Chambre de commerce
Groupes promoteurs
Promoteurs privés

Défi

Revitaliser la rue Royale

Mise en contexte

Le disponibilité de locaux et la réaffectation en logements résidentiels de nombreux édifices commerciaux, la récente étude de la SADC de la Vallée-de-l'Or portant sur la diversité commerciale de la rue Royale, la fermeture de Tigre Géant ainsi que l'incendie dévastateur au marché d'alimentation L'Intermarché constituent les plus récentes observations qui incitent les membres du comité de diversification et de développement économique à considérer la revitalisation de la principale artère commerciale de la Ville de Malartic comme étant essentielle à la relance de la communauté.

Vision

L'audace et le dynamisme des commerçants locaux et des promoteurs privés permettront aux citoyens et aux passants (route 117) d'accéder à une offre commerciale de plus en plus abondante et diversifiée.

Impact souhaité sur le milieu (potentiel d'investissement, de création d'emplois, etc.)

Augmentation et diversification de l'offre commerciale
Augmentation de l'achalandage - Augmentation du chiffre d'affaires des entreprises - Diminution des fuites commerciales
Création d'emplois en vente et gestion des ventes

Forces

- Localisation géographique régionale - Malartic est au centre de la région - Axe Val d'Or - Rouyn-Noranda - Amos
- Malartic est la deuxième ville la plus peuplée de la MRC en 2001 - Pouvoir d'achat relativement important
- L'artère commerciale révèle beaucoup de potentiel (façades boom town, trottoirs, fleurs, musique, etc.)
- Plus de 7 000 véhicules par jour circulent sur l'artère principale de Malartic
- Présence de nombreux camps miniers à proximité

Démarches déjà entreprises

Étude sur la diversité commerciale par la SADC de la Vallée-de-l'Or en 2006
Conférence de Carol Allain au Château Malartic en novembre 2006
Relance de la Chambre de commerce de Malartic en novembre 2006
Financement de petites entreprises par les différents organismes de développement

Démarches à venir et échéancier

Présentation d'un dîner conférence par la Fondation Rues principales	23 janvier 2007
Identification d'une liste de commerces essentiels dans un bassin de population semblable	février 2007
Identification d'un plan de revitalisation commerciale	février 2007
Consultation auprès des dirigeants d'entreprises locales	mars 2007
Rédaction d'un rapport identifiant l'ensemble des locaux disponibles	mars 2007
Évaluation des potentiels de marché en lien avec les chiffres d'affaires des entreprises	mai 2007
Évaluation des compétences dans le secteur du commerce de détail	septembre 2007
Plan de développement des compétences (vente, merchandising, service à la clientèle, etc.)	septembre 2007
Dévoilement d'une stratégie promotionnelle locale et régionale	novembre 2007

Responsable(s) du dossier

Ville de Malartic

Collaborateurs

Chambre de commerce de Malartic
Organismes de développement (CLDVO & SADCVO)
Dirigeants d'entreprises commerciales locales
Promoteurs privés